

# Convocation à l'Assemblée Générale de l'Association de chasse d'APT

## LA VIGILANTE

Association de chasse la Vigilante

Apt, le 01 Juin 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité à participer à l'Assemblée Générale de l'association de chasse d'Apt, qui se tiendra à la salle des fêtes d'APT 1 place Gabriel PERI, le **lundi 03 juillet 2023 à 18h30**.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Bilan moral et financier.

Modification apportée aux postes de secrétaire et secrétaire adjoint du conseil d'administration de la Vigilante.

Dates d'ouverture et fermeture de la chasse pour la saison 2023 – 2024

Dates et limitation des jours de chasse.

Le petit gibier : lâcher de gibier, prélèvements autorisés,

Le grand gibier : chefs de battues saison 2023/2024, bracelets chevreuils.

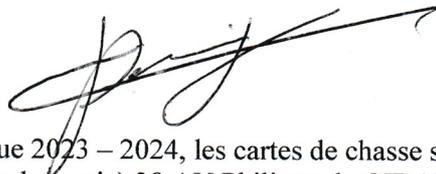
Tarif des cartes.

Questions diverses.

L'Assemblée Générale en présentiel, après deux années plombées par les contraintes sanitaires liées au Covid 19, est un moment important pour notre association. Elle permet de faire le bilan des années écoulées, de vous tenir informé des actions en cours ou envisagées pour la chasse, et de recueillir vos observations et vos souhaits.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

**Le Président : Jean-Pierre VERNIN**



Pour la saison cynégétique 2023 – 2024, les cartes de chasse seront distribuées à la Maison des Associations d'Apt (ancienne gendarmerie) 38 AV Philippe de GIRARD (sur présentation obligatoire de la validation de chasse 2023/2024 et de l'attestation d'assurance) les :

Vendredi 28 juillet 2023, de 16h00 à 19h00 pour les chasseurs de sangliers.

Vendredi 25 août 2023 de 16h00 à 19h00.

Vendredi 08 septembre 2023 de 16h00 à 19h00.